

PROPOSITION DE DEROULEMENT

Avant la bénédiction solennelle à la fin de la messe, le diacre ou le prêtre allume les autres cierges pascals, les donne à un membre de chaque paroisse et prépare les fidèles en disant :

Le Seigneur Jésus nous dit : « Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, il aura la lumière de la vie ». (Jn 8, 12).

Le prêtre dit la prière, les mains étendues :

Tu es béni, Dieu tout-puissant,
créateur de la lumière :

par le feu d'une colonne lumineuse,
tu as guidé ton peuple à travers le désert
dans sa marche vers la terre promise ;
et dans le feu de ton Esprit Saint,
tu as créé le peuple de la nouvelle Alliance.

Accueille, Père saint, ces cierges (que la sainte Église t'offre par nos mains)
pour les paroisses de N., N. et N.,

Et allume en nos cœurs le feu de ton amour.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

R. Amen.

Le prêtre peut asperger les cierges d'eau bénite.